

Commission apnée Assemblée Générale :

du 14/10/2016

Marc SALACROUP

Mail = m.salacroup@free.fr

- **BARBE JEAN FRANCOIS(Créteil)**
- **BENADJEMIA Mouss (VSG)**
- **BECQUE Thierry (AP Fresnes) excusé**
- **DUCHAMP CLEMENT (Nogent)**
- **DUMAS Christine (Le Perreux) représentée**
- **DELOBEL Sylvie (st Maur) excusée**
- **FEVRIER Alain (USMT)**
- **FEVRIER Michelle (USMT)**
- **GEHIN FREDERIC (CSMB)**
- **LACHOT DOMINICK (CNB) excusé**
- **LARGEAULT Bernard (sub Charenton) représenté**
- **LE CORRE ESTELLE (Nogent)**
- **LLORCA ALAN (Nogent) excusé**
- **MARTIN RENAUD (Créteil)**
- **MARTIN MAGALI (Créteil)**
- **MENVIELLE THIERRY (CPVMC) excusé**
- **MOISSON Jérôme (Alfortville)**
- **PETITEAU LAURENT (APF) excusé**
- **RICHET Véronique (Bonneuil) excusée**
- **RIVIERRE NICOLAS (ASPTT) excusé**
- **SALACROUP MARC (Nogent)**
- **GUFFROY Sylvain (VSG)**

■ RIFAA

- Formation répartie sur plusieurs clubs : Créteil (07/02/16, Jeff, 14 candidats), (VSG 20/04/16, 2 candidats)

■ **A3 et A4 apnée** : Responsable = R. Martin, Aidé de JF Barbé et pour la bio : Laurent Petiteau, Christine Lamatiere, et Alain Fevrier.

- Formation théorique au Codep = 5 séances + Examen Théorique à Créteil
- Prix = 400 Euros dont 75 Euros pour les fosses
- Formation milieu naturel = 3 séances à La roche en Brénil.
- Validation des épreuves piscine et théorique = 02/04/2016 à Créteil.
- Validation à Niolon A3, A4 et Bio du 09 au 12/06/16 Renaud, Marco, Nicolas, Dom, Magalie, Jeff. Pour la bio : Alain, Laurent, Christine.
- Reçus : 5 A4, 15 A3, et 26 PB1 (Bio) dont certains encadrants.

- **Module de sensibilisation théorique des cadres centralisé** au Codep Responsable : Jean-François Barbé, Eric Labouré.
 - 23/01/16 à Créteil, Participation des candidats avant dans des séances apnée des clubs
 - Prix proposé = 58 Euros
 - 21 Candidats

- **Initiateur-Entraîneur apnée** Responsable : Dominique Lachot, et Guillaume Lescure
 - Formation IE = 60 Euros
 - J1 - J2 = 08/11 et 19/12/15 à Bonneuil, 7 candidats
 - Examen = 07/05/16 à Créteil, 6 candidats
 - 60 Euros
 - Reçus : 4 candidats

■ Réalisation de fosses apnée Responsable Thierry Menvielle.

⑩ Dates (18h30-20h30) = 14/11/15 - 29/11/15 - 09/01/16 - 23/01/16 - 27/03/16

Fosse UCPA, Aqua92 - 119 Bd Charles de Gaulle - 92390 Villeneuve la Garenne

1/ Le lien pour la réservation est à adresser au responsable d'apnée et président de club au plus tôt & à minima 15 jours avant la date de la fosse

2/ + envoi chèque de club à l'ordre du « CODEP94 » à : Thierry MENVIELLE - 64 avenue du Lac - 94350 Villiers sur Marne

Les cadres du 94 en formation IE1, IE2, MEF1, MEF2 sont prioritaires sur ces créneaux réservés par la commission apnée du CODEP94.

- ✓ Le début de réservation peut se faire dès le lendemain de la fosse précédente & fin de réservation du créneau 15 jours avant la date de la fosse.
- ✓ Un désistement dans les 3 jours avant la date de la fosse réservée sera dû, sauf si remplacement prévu.
- ✓ Tarif : 15 euros par personne.
- ✓ Gratuité pour l'encadrant de palanquée et les prépas IE1, IE2, MEF1, MEF2 en formation CODEP94.
- ✓ Le responsable de la palanquée doit être en mesure de fournir sur site les documents administratifs des apnéistes et s'engage sur leur validité (licence en cours de validité, carte de niveau FFESSM, certificat médical de non contre-indication).

■ Pôle compétition - Responsable : Guillaume Lescure.

- Entraînement des compétiteurs du département
 - Créneau à la piscine de Nogent = Le Jeudi (20h45-22h) + Mardi (21h-22h30) 11 candidats + coach,
 - Participation aux frais de 65 €
- Créneaux vacances validés avec VSG et CPVMC
- Séance mensuelle pour faire du statique 1h30 → 2 séances planifiées le mercredi soir avec le CSMB (pas de participation demandée)
- Gestion des juges du département = pas de formation
- CSMB (F. Gehin) et CPVMC (T. Menvielle) = maintien de la démultiplication de la ligne compétition
- Ligne performance : Nogent

- **Pôle compétition** Responsable : Guillaume Lescure.
- Résultats de la ligne au Championnat de France :
 - 9 qualifiés au championnat de France et 3 en équipe de France
 - - Champion de France Dynamique sans palme : Arthur Guerin 207m (Nogent)
 - -4 apnéistes de la ligne dans les 15 premiers du combiné : Eric Poline 5^{ème} (Nogent), Arthur Guerin 10^{ème} (Nogent), Nicolas Aubry 13^{ème} (Nogent), François Fortin 14^{ème} (CPVMC)
- Arthur Champion du monde dynamique monopalme à Ligano 300m NWR
- Arthur Champion du monde en JUMP BLUE en Turquie 200m NWR

Un Enorme merci à Guillaume pour son engagement et les performances qu'il a réussi à faire atteindre à ses compétiteurs

Bon vent en Bretagne,,,

- **Point budget**

- Tout remboursements de frais ou d'actions (avec les justificatifs) devra être envoyé et validé par le président de commission qui ensuite transmettra au trésorier du CODEP

■ RIFAA

- Formation répartie sur plusieurs clubs : Créteil (18 mars date à confirmer), Jean-François Barbé, VSG (26 février date à confirmer)
- Dès formalisation fiche d'inscription = envoi à J-F pour mise en ligne site CODEP, Prix proposé par le club organisateur.
- Le CODEP prévoit de faire une formation Anteor pour les moniteurs apnée du CODEP 94 ; date à définir pour la formation qui sera engagé par le Codep courant février.

■ **A3 et A4 apnée** - Responsable : Renaud Martin.

- Formation théorie centralisée A3/A4 à Créteil = 5 séances théorique les : 4/11 – 25/11 – 13/01 – 25/02 - 17/03.
- Formation en fosse à VLG : 5 séances de 2h
- Formation milieu naturel A3/A4 à Beaumont : 3 séances les 19/11 - 22/04 - 13/05
- Examen théorique A3/A4 à Créteil le : 25 mars.
- Validation des épreuves piscine A4 le 25 mars à Créteil.
- Validation des épreuves piscine A3 dans les clubs par un moniteur MEF1 à minima.: justificatif a fournir; Possibilité de validation dans d'autres clubs par l'équipe pédagogique date limite fixée au 25 mars.
- Prix fixé pour les A3 : 250 € exam à Beaumont 17 juin.
- Prix fixé pour les A4 : 420 € exam à Niolon 10/11 juin.

■ **Module d'animateur d'apnée :**

C'est une formation optionnelle (mais conseillée) pour les cadres de toutes les commissions qui veulent ou pratique déjà l'apnée.

Les cartes Initiateur Entraîneur seront uniquement délivrées pour les cadres technique.

Responsables : Jean-François Barbé , Éric Labouré, Nicolas Rivière, Arnaud Christen et Sylvie Delobel

- 21/01/17 à Créteil Salle du CDOS, et piscine de Créteil), nous invitons les participants à assister en amont à des séances apnée dans les clubs des formateurs. (à inscrire dans la fiche d'inscription)
- Prix 65 € inclus les 2 cartes IE + RIFAA.

■ **Initiateur-Entraîneur Apnée**

Responsable : Renaud Martin, Jean-François Barbé, Dominique Lachot

- Formation IE : 65 € (Stage initial) + 65 € (Stage final) (85€ pour les ext au 94)
- J1 - J2 = 26/11 et 03/12 (Salle du CDOS)
- Examen = 13/05 (Salle du CDOS et piscine Créteil)
- 4 candidats mini
- Possibilité de formation intermédiaire « Situation de milieu de stage » (tuteurs et élèves) sur les créneaux des clubs.

- **Réalisation de 5 fosses apnée, Responsable : T. Menvielle**
- Fosse UCPA, Aqua92 - 119 Bd Charles de Gaulle - 92390 Villeneuve la Garenne
- Dates : 6/11 de 16h30 à 18h30 et les 4/12, 7/01, 4/03, 13/05 de 21h30 à 23h30

Procédure d'inscription : (priorité aux formations et ensuite ouvertures aux clubs),

Le lien pour la réservation sera adresser au responsable d'apnée et président de club du 94 à minima 15 jours avant la date de la fosse.

- ✓ Les cadres du 94 en formation IE1, IE2, MEF1, MEF2 sont prioritaires sur ces créneaux réservés par la commission apnée.
- ✓ Le début de réservation peut se faire dès le lendemain de la fosse précédente & fin de réservation du créneau 15 jours avant la date de la fosse.
- ✓ Le responsable de la palanquée doit être en mesure de fournir sur site les documents administratifs des apnéistes et s'engage sur leur validité : licence, carte de niveau FFESSM, certificat médical de non contre-indication.

Procédure de Paiements :

Envoi chèque de club à l'ordre du « CODEP94 » à : Thierry MENVIELLE - 64 avenue du Lac - 94350 Villiers sur Marne

le paiement pourra se faire en totalité au maximum 10 jours après la dernière fosse.

- ✓ Un désistement dans les 3 jours avant la date de la fosse réservée sera dû, sauf si remplacement prévu.
- ✓ Tarif : 15 euros par personne.
- ✓ Gratuité pour l'encadrant de palanquée du 94 et les prépas IE1, IE2, MEF1, MEF2 en formation au CODEP 94.

- **Pôle compétition responsable/entraîneur : Eric Poline (capitaine équipe de France)**
 - Entraînement des compétiteurs du département :
 - Créneau à la piscine de Nogent = Le Jeudi (20h45-22h) + Mardi (21h-22h30)
12 candidats + coach,
 - Participation des compétiteurs aux frais : 65 €
 - Créneaux vacances avec VSG et CPVMC : convention à finaliser avec l'accord du président du club.
 - Coach extérieur prévu pour les compétiteurs ligne Codep
 - Maintien de la démultiplication de la ligne compétition : Nogent (M. Salacroup)
CPVMC (T. Menvielle)

■ Pôle compétition

■ Responsable : Eric Poline

- Gestion des juges du département à poursuivre.

□ Compétition départementale

■ responsables : Leslie Belton-Chevalier et Frédéric Gehin.

- Troisième championnat départemental
- Choix de piscine et date à finaliser,

- **Développement de l'entraînement en profondeur PC ,**

Responsables : Marc Salacroup + Renaud Martin

- Dates et lieu à définir

- **Communication**

Responsable : Alan Llorca

- Nouvelle série de T-Shirt ou Polo Apnée CODEP 94